

LES ÉCHOS de BOURNAZEL

ÉDITO

Il est parfois bon de ne pas regarder le revers de la médaille, d'autant que certains s'accommodent mal des redites sur les deux années « Covid » et dérèglements climatiques que nous venons de subir.

Une enquête du magazine Challenges sur l'état d'esprit des Français relève qu'à plus de 77% nous considérons que les évolutions de la médecine et de la science sont la marque d'un progrès pour notre pays. A tous égards, on a pu assister à une mobilisation autour des enjeux sociétaux qui concernent notre planète.

Anticiper les grands bouleversements à venir et mesurer toutes les conséquences possibles est un sacré défi. Car ce sont bien nos lieux familiers et de vie qui sont concernés.

Les confinements successifs ont décidé nombres de nos compatriotes à quitter la ville pour rejoindre la campagne, à la recherche d'un mode d'existence plus proche de la nature et déconnecté du consumérisme urbain.

Notre Commune a ainsi vu arriver dernièrement de nouveaux habitants issus d'agglomérations parisiennes ou du sud, souvent à l'âge de la retraite. Une intégration réussie dépend de la volonté de chacun ; ce qui fait la valeur de notre territoire, nos habitudes, notre façon de vivre doit être comprise. Respectons-nous.

Bournazel évolue également à l'aune des aménagements réalisés dans son Centre-bourg. Nous l'évoquons à nouveau dans ce numéro des Echos. Et nous l'avons retracé le samedi 24 septembre dernier. Pour s'approprier le devenir, il faut en définir les objectifs, avec par exemple la place que l'on veut donner au tourisme. Les visiteurs sont là, du fait de la renommée du château et de sa remarquable restauration.

Vivre dans un beau village, attractif, est un motif de satisfaction. Construisons notre destin.

Bien cordialement,

Michel Bastide - MAIRE

Octobre 2022

OPÉRATION AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Les travaux d'aménagement de l'opération centre bourg sont maintenant terminés. Il s'agissait de la réalisation du parking, du cheminement piétonnier qui relie celui-ci à la place du foirail, de l'aire de retournement et dépose minute, de la réalisation de la terrasse du Donjon, de la reprise et du remodelage de tout l'espace de la place du foirail, et pour finir l'aménagement entre l'Eglise et le château avec création d'un cheminement et d'une place.



Après plus de cinq ans de travail préliminaire et plus d'un an de travaux proprement dit, l'opération aménagement du centre bourg est enfin menée à son terme et bournazellois et touristes ont pu cet été apprécier et profiter pleinement de ces nouveaux espaces.

Ces travaux ont eu un coût très important pour notre commune puisqu'ils représentent plus d'un million d'euros hors taxes. Le défi financier était aussi important à relever : arriver au terme de cette opération en impactant le moins possible les finances de notre commune.

Grâce au concours de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes du Pays Rignacois, de dons privés, ces travaux ont pu être subventionnés à plus de 60% permettant ainsi à la Commune de réduire sa part d'autofinancement et de ne pas impacter l'annuité de la dette.





BIBLIOTHÈQUE ET ATELIER COMMUNAL

L'ancienne école de Bournazel qui abrite la bibliothèque ayant été vendue à l'entreprise Greffeuille, il a été nécessaire d'envisager un autre lieu d'accueil pour celle-ci. La Municipalité a fait le choix de la transférer en lieu et place de l'atelier communal situé sur la place du foirail entraînant en cascade la nécessité de trouver un autre lieu pour l'atelier communal.

En accord avec la CUMA de Bournazel, la municipalité a décidé de récupérer le hangar de celle-ci qui est situé à la sortie du village route de Roussennac. L'aménagement de cet hangar en atelier communal a donc été réalisé et est maintenant terminé, notre employé communal ayant pris possession des lieux depuis ce printemps.

Ce déménagement effectué, des travaux d'aménagement ont été nécessaires à l'ancien atelier afin d'accueillir la bibliothèque. Là aussi les travaux sont terminés et la bibliothèque va pouvoir prendre possession elle aussi de son nouvel espace. Sur ces travaux nous avons un accompagnement de l'Etat de la Région et du Département.



SUITE DES TRAVAUX DANS LE BOURG

Malgré l'importante opération du centre bourg, d'autres travaux sont nécessaires pour parfaire celle-ci.

Le conseil Municipal a ainsi décidé de modifier les WC publics situés sur la place de l'Eglise pour répondre aux problèmes d'accessibilité, et de créer de nouveaux WC publics et un local poubelle sur la place du foirail.

Suite à l'acquisition de l'ancienne grange Albenque rue du Colombier, cette réalisation va pouvoir se faire au plus près de la place du foirail. L'ensemble du bâti sera divisé en deux avec un espace WC publics et un espace local poubelles.

L'espace local poubelles actuel situé sur la place du foirail sera affecté à un local d'accueil pour vélos électriques avec possibilité de recharge.

L'ensemble de ces travaux doivent débuter avant la fin de l'année afin que tout soit fini pour la prochaine saison estivale. Là aussi, l'Etat, la Région et le Département vont nous accompagner financièrement rendant cette opération possible.

PROJET À VENIR

La salle des fêtes du village ayant besoin d'un petit coup de jeune, l'équipe municipale va engager un travail de réflexion sur sa rénovation.

Aujourd'hui celle-ci ne correspond plus aux diverses normes actuelles (accessibilité, thermique, phonique...). Une phase de travail préliminaire va être nécessaire à laquelle la municipalité veut associer les divers acteurs utilisateurs de la salle.

Ce travail en amont du projet définitif va commencer durant l'hiver prochain et au vu de l'ampleur des travaux à réaliser cette opération sera peut être découpée en tranches de manière à gêner le moins possible et autant que faire se peut l'utilisation de la salle.

FORET COMMUNALE

Si bon nombre d'entre vous savez que la Commune possède une forêt sur les hauteurs des Puechs du Fau et de la Fage (La Bessade), il n'en demeure pas moins que cette gestion patrimoniale se fait au long cours. Nous ne parlerons pas ici des pâtures communales, quelques 19 ha cédés par bail de 9 ans à des agriculteurs locaux.

Notre forêt d'une contenance de 40,07 ha est affectée prioritairement à la fonction de production ligneuse tout en assurant une fonction écologique, dans le cadre d'une gestion durable multifonctionnelle. La partie boisée de 38,52 ha est essentiellement composée de pin laricio, de sapin pectiné, de cèdre de l'Atlas et de Douglas. Frêne, châtaignier, hêtre, épicéa, chêne et merisier sont très minoritaires.

Un plan d'aménagement de 20 ans, voté en Conseil municipal, en fixe les contours, dans la durée, avec comme maître d'œuvre l'Office National des Forêts. L'actuel plan - 2019-2038 – a défini des perspectives d'exploitation allant de régénérations de peuplements à des coupes d'éclaircie ou totales.

Notre dernier reboisement 2021-2022 a tenu compte des aléas climatiques, et s'est porté sur les essences Douglas et cèdre de l'Atlas, pour un budget de 12.034,83 €. Quant aux coupes, toutes ciblées, plus ou moins importantes, elles se déroulent en moyenne tous les 3 ans ; ainsi la prochaine est programmée pour 2024.

La vente de bois n'est pas en général d'un apport financier conséquent. Elle permet de couvrir les frais de reboisement, mais aussi les frais de gestion, notamment les honoraires du maître d'œuvre, l'ONF. Néanmoins en 2021, porté par une tendance à la hausse du prix au m³, la dernière vente de Douglas et de pin pectiné s'est élevée à 33.566,00 €.

LE CHEMIN DES CROIX

Notre employé municipal, en l'occurrence Pascal CALMETTES, après s'être aperçu que l'entretien de notre petit patrimoine laissait à désirer et était tombé dans l'oubli, s'est mis en tête de le rénover. Je veux parler des différentes croix, ou fontaines, qui ornent nos chemins ou aux croisements de certains lieux.

Il lui a fallu défricher, nettoyer, gratter, brosser la pierre, maçonner, repeindre, remplacer celles disparues, (dont 3 refaites en ciment) et fixer des Christs récupérés au cimetière lors de la réfection des tombes (pour arriver à un total de 23). Certaines de ces croix sont maintenant fleuries, toujours par Pascal, ou par les voisins.

Toutes ces croix ont été photographiées et répertoriées en attendant d'être classées et proposées aux habitants de Bournazel.

AUTRES TRAVAUX

Adressage : La mise en place de l'adressage avec les noms de rue est maintenant finie et toutes les plaques de rues ont été mises en place. Les numéros attribués à chaque habitation ont été eux aussi distribués et même placés à la demande de certains.

Forêt Communale : Suite à la vente d'une coupe de bois de la forêt Communale à La Bessade sur la route de la Fage, la Municipalité a décidé d'en reboiser une partie. Cette opération pouvant bénéficier d'une aide, c'est plus de 2000 sapins ou cèdres qui ont été replantés ce printemps.

Voirie communale : Comme chaque année, une partie de la voirie communale va être revêtue, et cette année, c'est la route du Puech de Fage qui est concernée du départ de la route du Cayrou jusqu'à l'embranchement de La Bessière.

La Municipalité envisage aussi de faire un premier revêtement sur le chemin du Champ-Grand qui relie la route de Roussennac au Chemin du Perrié.



ECOLE

L'année qui vient de passer a encore été perturbée par la crise sanitaire. L'équipe éducative a dû faire face aux nombreuses absences successives des adultes et des enfants et garder la tête hors de l'eau en assurant un enseignement de qualité malgré les aléas des organisations imposées par le virus. Merci à toutes pour leur engagement dans leur travail.

Les enfants ont pu retrouver malgré tout, un parfum d'ordinaire en pouvant enfin participer à quelques sorties et autres activités pédagogiques. Et encore mieux, organiser et participer à la traditionnelle kermesse, tant attendue et appréciée de chacun.e, enfants, famille comme enseignantes !

Cette kermesse a été l'occasion également de dire au revoir à Catherine Grevet qui prend sa retraite, et de lui souhaiter de belles années à venir après avoir passé ces deux dernières années de carrière à Bournazel et de nombreuses à l'école de Goutrens. Monsieur le Maire de Bournazel et Monsieur le Président de la communauté de communes ont fait éloge de son travail dans notre communauté de communes auprès de tant de générations d'enfants. Belle retraite à Cathy !

Un deuxième départ a sonné pour l'école et a été salué par le Maire et le Président de la communauté de communes, c'est celui de Sonia, ATSEM dans la classe des GS-CP et depuis quelques années, remplaçante ATSEM dans les écoles de la Communauté de Communes. Nous espérons qu'elle trouvera, dans son nouveau département d'habitation, une autre opportunité dans ce métier d'ATSEM qu'elle a accompli avec sérieux et enthousiasme dans notre petite école.

Nous accueillerons donc à la rentrée Sylvie Jonquières qui enseignera en classe de PS-MS, secondée par Magali, ATSEM. Delphine Boscus, directrice, garde la classe des GS-CP, accompagnée d'Ingrid qui arrive dans l'école en tant qu'ATSEM après avoir assuré beaucoup de remplacements dans la Communauté de Communes. Marie continue à assurer la garderie, la cantine et le ménage de l'école.

Nous leur souhaitons la bienvenue et avons hâte de travailler avec elles dans des conditions les plus agréables possibles.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à chacun.e !



Sylvie Jonquières, Ingrid Bach et Marie Cavalié



Catherine Grevet, Delphine Boscus, Sonia Garrigues, Magali Salgues

Le budget prévoit les crédits nécessaires au fonctionnement de la Commune ; il est voté chaque année. On parle de budget primitif, qui peut être abondé et modifié en cours d'année civile par des décisions modificatives.

Le Conseil municipal s'est réuni cette année le 8 avril pour se prononcer sur les comptes de gestion et les comptes administratifs 2021 (année close), et pour valider les deux projets de budget 2022 : budget principal et budget annexe assainissement.

BUDGET PRINCIPAL

1/ FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement comprend des dépenses et des recettes liées à l'exécution des missions ordinaires et courantes de la Commune.

Elle s'équilibre à la somme de 420 741,04 €, tant en dépenses qu'en recettes, et permet un virement à la section d'investissement afin d'assurer la part nécessaire de l'autofinancement.

Dépenses	Recettes
Achats divers et d'énergies, entretien, services extérieurs, assurances, ... : 17 % Charges de personnels : 15 % Autre charges de gestion courante : contributions diverses (transport scolaire, service incendie, subventions aux associations, ...), charges financières : 13 % Virement à la section d'investissement : 55 %	Ventes de produits (coupes de bois, locations diverses, revenu des immeubles...) : 10 % Impôts locaux et taxes : 17 % Dotations de l'État, dont la DGF : 40% Excédent de fonctionnement 2021 reporté : 33 %

2/ INVESTISSEMENT

La section d'investissement affiche des dépenses qui affectent le patrimoine de la Collectivité.

Elle s'équilibre quant à elle à hauteur de 857 573,86 €. restant mobilisée comme l'an dernier - mais à un degré moindre – par les travaux d'aménagement du bourg et de bâtiments publics.

Dépenses	Recettes
Aménagement du bourg : 28 % Aménagement voirie : 3 % Aménagement bâtiments publics : 59 % Remboursement capital d'emprunt : 2 % Achat matériel et outillage : 1% Divers, reboisement, signalétique, ... : 7 %	Subventions diverses (État, Région, Département, CCPR et autres) dans le cadre des différents aménagements et travaux : 43 % Virement & excédents de la section de fonctionnement, remboursement TVA : 37% Solde d'exécution d'investissements 2021 reporté : 20 %.

Notre Commune ayant peu de ressources propres ne peut agir pour ses recettes que sur le levier des impôts directs locaux que sont la taxe foncière bâti, la taxe foncière non-bâti et la cotisation foncière des entreprises. Après maintes et maintes années sans augmentation de la part locale, le Conseil municipal a décidé pour 2022 une augmentation de 4 % de la base.

Il n'y a pas eu recours à l'emprunt en 2022, ce qui stabilise notre dette à 473 462,10 €, avec un encours par habitant de 1 329.95 € très favorable pour une Commune de cette strate démographique.

La participation des financeurs publics et privés a dépassé les 62 % à l'occasion de la réalisation de tous nos travaux. Cet accompagnement valide notre travail et nous encourage pour nos futurs projets, tel celui de la rénovation de la salle des fêtes.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Ce budget intègre la station d'épuration du bourg, située au Rial. Il s'agit d'une filière avec filtres plantés de roseaux, mise en service en 2011. Elle compte 77 abonnés raccordés et dessert environ 160 habitants. Elle est gérée en régie par la Commune. Ses recettes doivent couvrir ses charges.

FONCTIONNEMENT : 21 094,09 €

INVESTISSEMENT : 23 001,60 €

DIVAGATION DE CHIENS

Il ne paraît pas inutile de rappeler quelques notions de droit concernant la responsabilité des propriétaires d'animaux, et surtout de chiens auteurs parfois de conflits de voisinage.

Le code rural et de la pêche dans son article L211-23 indique «*qu'est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation ...*».

Sur la voie publique, y compris les chemins ruraux, nous devons tenir notre chien en laisse, s'il présente une gêne ou un danger pour autrui.

Ce même article L211-23 traite de la divagation des chats, sous le même angle réglementaire.

Le code civil dans son article 1243 précise que «*le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé*».

Tout propriétaire ou détenteur d'un chien classé en 1^{ère} catégorie (chien d'attaque) ou en 2^{ème} catégorie (chien de garde ou de défense) est tenu d'en faire la déclaration à la Mairie. Sur la voie publique, les chiens de ces deux catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Notre propos ne se veut pas exhaustif, mais souhaite rappeler à chacun de nous un devoir de vigilance et des obligations de propriétaire d'animal, sans oublier le bien-être de nos animaux de compagnie et autres. Est également en jeu la sécurité publique, la quiétude des habitants et des promeneurs. Notons que les aboiements intempestifs, répétitifs, nocturnes, ... même à partir d'une propriété privée, sont répréhensibles et peuvent faire l'objet de constats et d'amendes.

Bournazel a le charme d'une petite communale rurale, où les concepts de respect et de courtoisie ne sont pas vains. Faisons en sorte de garder ces règles de vie.

TRI DES DÉCHETS

Le rappel des consignes de tri des cartons que vous avez reçu sous format papier dans votre boîte à lettres a porté ses fruits et nous vous remercions sincèrement.

Ne relâchons pas nos efforts si nous ne voulons pas alourdir de notre seul fait notre facture «d'ordures ménagères».

De plus, la déchetterie intercommunale est toute proche pour ne pas nous donner de fausses excuses. Notre planète va mal, nous l'avons constaté cet été. Agissons et prenons notre part.



REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le montant de la redevance, fixée par délibération du Conseil Municipal en date du 29 octobre 2019, reste inchangé pour l'année 2021, facturé en 2022.

Il se décompose comme suit :

- part communale fixe : 65 € par compteur
- part communale variable : 0,95 €/m3 d'eau consommé
- participation reversée à l'agence de l'eau pour la modernisation des réseaux de collecte : 0,25 €/m3 d'eau consommé

Suite à un changement de notre logiciel informatique, le nombre de m3 consommé ne figure plus sur les factures. L'envoi des avis des sommes à payer a été géré directement par la Trésorerie.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de Mairie.

SEANCES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

C'est reparti depuis le jeudi 12 mai. Mathieu puis Manon VILLE de l'association «SIEL Bleu» ont repris les cours de gymnastique douce pour les personnes de 60 ans et plus.

Les séances d'1h30 gratuites se déroulent le jeudi matin de 10h15 à 11h45 à la salle des fêtes. 16 séances ont été programmées ; interrompues en juillet et août, elles ont repris le 15 septembre, à la satisfaction des participantes. Les messieurs sont bien entendu les bienvenus et des places sont disponibles.

Clarisse, qui remplace Manon, se fera un plaisir d'accueillir les derniers et dernières hésitants-hésitantes, pour des séances variées et calibrées aux possibilités de chacun. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tout renseignement.



RENCONTRE AVEC LES BOURNAZELLOIS



Les élus ont souhaité aller à votre rencontre afin d'établir un dialogue direct. Ainsi, vous avez été nombreux à répondre à notre invitation samedi 24 septembre dernier, à la salle des fêtes. M. le Maire et les Adjointes ont fait le bilan des travaux réalisés au bourg-centre, dont la ligne directrice depuis 2014 a été de donner du sens à la requalification des espaces et bâtiments publics.

Fin 2022 verra le démarrage du chantier dans et autour des anciens bâtis Albenque rue du Colombier. Et en suivant, la rénovation de la salle des fêtes sera un temps fort de l'action publique concertée, menée par le Conseil municipal. PLUI et perspectives d'évolution de notre Commune ont amené Michel Bastide à interpellier l'assistance.

Les échanges ont pu se matérialiser autour de l'apéritif et du repas aligot-saucisses offerts par les élus, avec le plaisir non dissimulé de pouvoir se retrouver. In fine, la visite libre des aménagements réalisés a conduit nombre de participants aux 4 coins du village.



ASSOCIATION PEINTURE EN PAYS RIGNACOIS

L'association reprendra, pour cette nouvelle saison, les cours, le mercredi après-midi de 14h à 17h. Ils débuteront le MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022, salle la TRAVERSE à RIGNAC.

N'hésitez pas à venir nous voir pour vous inscrire vous ou vos enfants et demander les renseignements que vous désirez. Pour nous contacter : 06.85.17.63.48.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Après deux années pour le moins perturbées par la situation sanitaire, 2022 sera, pour le Syndicat d'Initiative comme pour tous les professionnels du tourisme et toutes les associations, une année de retour à la normale.

Ainsi, toutes les activités récurrentes de l'association, que ce soit en matière de manifestations proposées ou de promotion du tourisme local, ont pu être menées à bien et le plaisir fut grand de retrouver chacun lors d'une randonnée ou au détour des allées du vide-grenier.

Même si la fréquentation touristique estivale n'est pas revenue à la hauteur des années passées, notamment au mois de juillet, Marine LAUS et Morgane BOYER-NOËL, nos agents d'accueil, ont pu assurer leurs missions de promotion et de valorisation de la commune de Bournazel et du Pays Rignacois et de l'ensemble des services qui y sont proposés.

Les manifestations, ont elles aussi, retrouvé leur rythme de croisière avec :

- la balade gourmande organisée par le SI le mercredi 20 juillet et qui a rassemblé une vingtaine de participants,
- la randonnée dégustation organisée en collaboration avec le Comité des Fêtes le 10 août qui a fait carton plein avec plus de 100 participants,
- le vide-grenier qui s'est tenu le 28 août où, malgré un nombre de stands limités, chacun a pu faire de bonnes affaires.



Et le programme 2022 n'est pas terminé puisque le SI vous proposera, à l'automne, une représentation théâtrale en collaboration avec la troupe du Théâtre de l'Araignée de Montbazens qui présentera une pièce de Jean-Pierre Audier, "l'amnésique amoureux".

Ainsi se poursuit la vie du Syndicat d'Initiative dont la volonté est de participer aussi bien à la promotion touristique qu'à l'impulsion du lien social, tant dans le cadre du bénévolat collaboratif (aujourd'hui avec le groupe d'entretien des chemins ou encore le Comité des Fêtes), que par l'accueil des participants aux diverses manifestations... notre petite pierre à l'édifice du bien vivre ensemble à Bournazel !

BIBLIOTHÈQUE

Depuis la vente de l'ancienne école, la municipalité a beaucoup œuvré afin de trouver un nouveau local pour la bibliothèque. Il se situe à l'ancienne salle des fêtes sous les logements. Les travaux avancent à grand pas et les bénévoles pourront bientôt vous y accueillir. Dans le cadre de la mise en réseaux des bibliothèques du pays rignacois, la bibliothèque s'informatise petit à petit pour vous apporter toujours plus de services. Elle a été équipée d'un ordinateur avec un logiciel commun. Les bénévoles s'activent pour terminer au plus vite le recensement de tous les livres.

Grâce à la carte d'adhésion unique valable dans toutes les bibliothèques du réseau, vous pourrez emprunter des documents aussi bien à la médiathèque de Rignac que dans les bibliothèques de Goutrens, Mayran ou Bournazel. Le prix de l'abonnement est identique à tout le réseau à savoir 5€/an pour les adultes et la gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans. Certaines bénévoles ont participé au projet des "livres et des bébés" piloté par la MDA (Médiathèque Départementale de l'Aveyron) profitant ainsi d'un accompagnement dans le projet d'accueil des tout petits et dans la manière d'appréhender la lecture auprès de ce jeune public. Ce dispositif d'action culturelle s'étale sur 3 ans.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

Nous vous attendons avec impatience alors n'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés que nous venons d'acquérir grâce au financement donné chaque année par la municipalité.

Nous cherchons de nouvelles personnes pour nous rejoindre afin de tenir les permanences notamment. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.es.

LOUS CAMINOLS

Groupe d'entretien des chemins de randonnées : 2012 – 2022

Cela fait maintenant 10 ans que les chemins de randonnées de Bournazel sont ouverts aux promeneurs et aux randonneurs et vu les retombées que j'enregistre, ils sont très fréquentés et appréciés. Il y en a, en effet, pour tous les goûts : la Fontaine, pour les familles ; le chemin des Dames, pour sa vue panoramique ; Les Etangs, un peu plus long mais sans dénivelé ; La Bouyssière et La Boriette : coriaces. Et pour ceux qui apprécient longueur et difficulté : La Birado.

A l'occasion de cet anniversaire, je voudrais remercier ceux qui ont grandement participé à l'élaboration, à l'ouverture et à l'entretien de ces chemins. En priorité, Roland, par qui tout a débuté, de l'idée à la conception. Un remerciement particulier pour les gros travaux effectués, avec leur matériel, à Gérard, Alain et Sylvain, pour l'ouverture de la Bouyssière, sous la Bessade pour l'un et sous Carabols pour rejoindre le chemin d'Auzits et ouvrir La Boriette, pour les 2 autres. Puis, ils se reconnaîtront : Lucien, Christine et Max, Danièle et Bernard, Samantha, Carine, Marie-Paule, Stéphanie et Eric, qui sont passés à autre chose, et ceux qui sont toujours présents après 10 ans et toujours motivés. Merci encore à eux.

Il y a aussi l'entretien. Gros travail là aussi. Le groupe se réunit en atelier, 4 à 5 fois par an, en général aux mois de mai et juin. A ce jour, une vingtaine de personnes sont sollicitées, mais la liste n'est pas close, si vous êtes intéressé.es, téléphonez à Claude au 06 30 52 86 78.

COMITÉ DES FÊTES



Cette année fut une année "quasi" normale. Malgré un début chaotique, avec le report du Bal d'Hiver, ce dernier a finalement pu avoir lieu le 12 mars 2022. Au programme vous avez pu retrouver un Apéro Concert animé par le Groupe Berzinc suivi par un bal ambiance mené par Malt 3. Ce ne sont pas moins de 380 personnes qui se sont retrouvées pour passer ce moment festif ensemble.

Un succès qui n'a fait que motiver le comité pour préparer la fête votive annuelle qui a eu lieu le deuxième week-end d'août. Un week-end qui était pour le moins chargé sur le canton, et pourtant, encore une fois les Bournazelois, leur famille et leurs amis ont répondu présent.

Les festivités ont débuté mercredi 10 août avec plus de 100 marcheurs venus profiter de la randonnée dégustation. Carton plein également pour le marché gourmand en nocturne animé par La Carriole durant lequel touristes et locaux ont festoyé ensemble. Samedi nous avons enfin pu retrouver notre traditionnel concours de pétanque ayant réuni une quarantaine d'équipes. Le soir 2 groupes étaient présents pour animer l'apéro concert : Un Singe en Hiver ainsi que Demi Citron. Celui-ci s'est poursuivi par un bal en plein air animé par Média Laser.

Pour ce qui est du dimanche, vous avez été nombreux à venir passer la matinée à nos côtés avec plus de 380 petits déjeuner servis. La météo, elle, n'était pas au rendez vous mais n'a pas pour autant démotivé nos équipes ayant disputé le tournoi de baby-foot géant l'après-midi. Le soir pour clôturer cette magnifique fête 2022 nous avons eu la chance d'accueillir la banda Les Capellous pour animer l'apéritif. Ensuite 600 personnes ont pu profiter d'un repas campagnard concocté par les bénévoles et Un Goût d'Aubrac. Enfin, l'incontournable Malt 3 a comme toujours poursuivi et achevé cette dernière soirée.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles ainsi que toutes les personnes présentes lors de cette manifestation, tous les habitants qui ont accueilli nos chers classards durant la fin de semaine. Et nous remercions tout particulièrement toutes ces personnes nous donnant un coup de main, se rendant disponibles pour nous et sans qui tout ceci ne serait pas possible.

Cette nouvelle année s'achève pour le comité des fêtes qui repart des idées plein la tête pour les années futures. Nous serons heureux de vous retrouver lors de notre prochain évènement qui aura lieu le dernier week-end de janvier 2023 : Le Bal d'Hiver.

Festivement vôtre. Le comité des fêtes de Bournazel.

LES AMIS DU CHÂTEAU

Après 15 ans de travaux, le château Renaissance est dorénavant totalement restauré : les visiteurs peuvent le découvrir dans son intégralité. Les visites à thèmes permettent d'admirer la chapelle ou les collections de meubles, tableaux et objets d'art.

Mais l'identité du château de Bournazel est également liée à ses deux grandes tours qui sont les vestiges de la forteresse médiévale avant que Jean de Buisson et Charlotte de Mancip décident de construire un « château neuf ».



La restauration de ces deux tours sera la dernière étape de la restauration du château. L'objectif est, comme pour le reste du château, de rendre la plus haute des deux tours accessible au public. Ceci n'aurait pas été possible sans une restitution de la partie sommitale. Au milieu du XXème siècle, cette tour était encore dotée de son crénelage. De nombreuses cartes postales en attestent.

Pour une raison inconnue, un architecte des bâtiments de France décida de transformer cette tour en château d'eau et, pour ce faire, il fit détruire les créneaux. Par bonheur, ce projet ne fut pas poursuivi ... mais le sommet de la tour ne retrouva pas sa physionomie d'origine ! Or, pour le visiteur, accéder au sommet de cette tour permettra non seulement de contempler le château Renaissance et son jardin, mais aussi d'admirer le village de Bournazel.

Dans un souci d'intégrer la visite du château à son environnement, les propriétaires Gérald et Martine Harlin ont donc décidé de rendre cette tour accessible en lui redonnant son apparence et sa fonction d'origine. Les planchers seront restitués et l'escalier sera doublé afin de garantir toute la sécurité nécessaire à la visite.

Ce sera une opportunité pour y aménager un musée lapidaire qui retracera les grandes étapes de la restauration du château. Cette tour sera ouverte à la visite pour la saison touristique 2023 : il faudra donc encore patienter quelques mois avant de découvrir les toits du village de Bournazel...

CHASSE

Je profite de la parution des échos pour remercier vivement nos adhérents, et notamment ceux qui ont fourni un travail régulier tout au long de l'année, que ce soit pour l'organisation de la chasse ou la vie de l'association.

Cette année encore, nos activités ont été perturbées et une partie de nos animations n'ont pas pu se tenir. Cependant, notre équipe reste dynamique et motivée.

Les activités de la société de Bournazel ont repris comme chaque année avec les battues de régulation des sangliers. Suite aux dégâts dans certains champs de maïs, des sangliers ont été prélevés, dont un pesant 106 Kg.

L'agenda retenu pour cette année est le suivant (sous réserve de modifications) :

- **11 septembre 2022** : Ouverture générale de la chasse, vente des cartes la veille.
- **7 janvier 2023** : Quine de la chasse.
- **28 février 2023** : Fermeture générale de la chasse.

Si vous êtes intéressé par l'activité chasse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Je souhaite une bonne saison de chasse à tous les membres de l'association.



ETAT CIVIL

Depuis ce début d'année 2022, nous comptons 3 petits bournazellois supplémentaires sur la commune.

Eli Gasq né le 16 juin
Mayann Bernet né le 13 août
Inaya Trébosc née le 16 septembre

Ils sont venus agrandir les familles pour le plus grand bonheur des parents et de leurs frères et soeurs.

Nous avons également eu la joie de célébrer en mairie les mariages de Pauline Constans et Sébastien Lorente le 25 juin; et de Bérengère Acquier avec Mohamad- Ali Fawal le 30 juillet.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos voeux de bonheur à ces nouveaux mariés !

D'un autre coté, nous avons recensé 4 sépultures au cimetière de Bournazel, nos pensées vont aux familles de :

- M. Lucien Garrigues décédé le 26 janvier,
- Mme Louise Garrigues (épouse Mazars Justin) décédée le 4 février,
- Mme Simone Blanc (épouse Verdié Léopold) décédée le 16 juin,
- Mme Augusta Bessodes (épouse Bouissou Germain) décédée le 4 juillet,
- M. Jean Louis Bras décédé le 29 août.



INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie

8h30 à 12h le mardi et vendredi
13h30 à 17h le mercredi

Email

mairie-bournazel12@wanadoo.fr

Permanence de M. le Maire :
de 11h à 12h le mardi et vendredi

Horaires d'ouverture du Point Poste

Ce sont les horaires d'ouverture de
l'Auberge du Donjon

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h
durant les heures d'hiver et de 15h à 18h
durant les heures d'été, le samedi de 9h
à 12h et de 14h à 17h toute l'année

Horaires de la bibliothèque

le mercredi de 17h à 18h et
le samedi de 10h30 à 12h

Transport à la demande

Se renseigner auprès de M. Pradayrol
au 05.65.64.52.00
ou auprès de la mairie

AGENDA

12 novembre 2022

20h30

Pièce de théâtre tout public
"l'amnésique amoureux"
organisée par le SI à la salle des fêtes

7 janvier 2023

Quine de la chasse

28 janvier 2023

Bal d'hiver du comité des fêtes

28 février 2023

Fermeture générale de la chasse

Du 9 au 13 août 2023

Fête du village

MAIRIE DE BOURNAZEL

159 route de Rignac
12390 Bournazel